



**Collectif pour un audit citoyen
de la dette publique - Isère (cac 38)**



M. Baietto, Président de Grenoble Alpes Métropole
3 rue Malakoff
38031 Grenoble cedex

Grenoble le 21 janvier 2013

Objet : questions et demande de communication de documents

M. le Président,

Le cac national et les cac locaux (comme le cac38) ont pour objectif d'informer les citoyens sur la réalité des dettes publiques (État, collectivités locales, hôpitaux, sécurité sociale etc...) afin que soit massivement exigé un moratoire unilatéral sur le paiement de la dette, préalable à un audit citoyen permettant de refuser le paiement de la part illégitime de cette dette.

Comme il a pu le déclarer à la commission des finances de la Métro le 22/02 2012, le cac38 continue à penser que, concernant ses emprunts toxiques, la Métro doit avoir un positionnement offensif et se mobiliser pour une action judiciaire contre Dexia.

Le cac avait également évoqué quelques pistes d'action pour sortir de cette situation :

- rejoindre l'Association « Acteurs publics contre les emprunts toxiques » ;
- décider d'un moratoire unilatéral du remboursement des intérêts des crédits toxiques, quitte à en consigner le montant en attente de l'avis de la Chambre régionale des comptes et des décisions de justice.

Quelle est actuellement la position de la Métro sur ces différentes questions ?

Envisagez vous de provisionner les risques liés à ces emprunts, et pour quels montants ?

Afin de pouvoir mener à bien notre objectif d'information citoyenne, nous demandons par ce courrier d'avoir accès aux documents suivants :

- État de la dette de la Métro ;
- Contrats d'emprunts structurés n° 90473/90480, 90476, 90477, 90479 ;
- Contrats de swaps structurés existants.

Nous sommes prêts à vous rencontrer ainsi que la commission finances.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, nos salutations citoyennes.

PS : le cac38 n'a pas été destinataire du compte-rendu de l'entrevue lors de notre participation à la délégation avec la commission des finances, contrairement à ce qui avait été annoncé. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous le transmettre.

Georges Veyet pour le collectif cac 38

* Copie à : Christophe FERRARI vice président finances, Bernard BOUHET et Matthieu CHAMUSSY, commission finances.

*Cac 38, c/o attac Isère - Maison des associations
6, rue Berthe de Boissieux - 38000 Grenoble*